

M. L. ou B. R. L. H.

" Le peuple qui sacrifierait aux institutions exigées par la vie terrestre les manifestations supérieures - artistiques, intellectuelles et religieuses - de la vie de l'esprit, PERDRAIT par là le MEILLEUR de lui-même. Il sacrifierait pour vivre ses raisons de vivre."

PAUL VI, 1967 - Populorum progressio.

CULTURE

ET

DEVELOPPEMENT



CONCOURS CULTURELS

BLEUN - BRUG

Année scolaire 1969 - 1970

CONCOURS CULTURELS - 1969 - 1970 - SECONDAIRE -

- S O M M A I R E -

- 1 - Fiche verte : "Culture et développement "
ou "Pourquoi ces concours ?"
- 2 - Fiches blanches : Circulaire Gauthier
- 3 - Fiche bleue : Modalités de participation
- 4 - Fiche Saumon : Dessin - Peinture
- 5 - Fiche blanche : Photos
- 6 - 2 fiches vertes : Enquêtes et recherches et fiche technique
- 7 - Fiche rose : Histoire de Bretagne
- 8 - 3 fiches jaunes : Récitation - déclamation
- 9 - 2 fiches blanches : Adaptation scénique - Fiche technique
- 10 - 2 fiches jaunes : Bran ou le prisonnier de guerre Kabiten St Malo
- 11 - Fiches blanches : Chant : 6ème, 5ème Ar Werzid Arc'hant - ~~Ar Jilaledenn~~
4ème, 3ème Mond a rin d'an Arme Ar hloareg.
2e, 1ière, Ter. Ar re unand - An eostig
Chant choral

CULTURE ET DEVELOPPEMENT

C'est certainement un lieu commun d'affirmer que le développement de l'homme exige plus que la seule satisfaction de son aspiration légitime à un maximum de confort matériel. Il s'en faut pourtant encore, et de loin, que la culture apparaisse à tous comme un des aspects fondamentaux du développement, trop souvent envisagé dans son sens restrictif de progrès matériel.

Et, les valeurs de l'esprit si légèrement sacrifiées aux nécessaires évolutions économiques et sociales, on en arrive "à perdre pour vivre ses raisons de vivre". La difficulté de vivre, violemment exprimée par tant de jeunes, de tant de pays à l'avant garde du développement matériel, la rappelle chaque jour brutalement.

La culture, la vraie, expression de l'âme individuelle et collective, vivifie l'homme, comme l'âme vivifie le corps. Elle est sa joie, sa force, sa raison de vivre, sa vie. Pas de conscience, individuelle ou collective, sans culture. Pas de développement sans conscience. Pas de développement sans culture. "Culture et développement" n'est ce pas, finalement, tout simplement un pléonasme

L'école peut être, doit être, l'instrument privilégié du vrai développement culturel. Elle en sera même le seul instrument efficace dans la mesure où elle ne se limitera pas au rôle de dispensatrice d'instruction, ou de distributrice de valeurs réputées sûres.

La vraie culture n'est pas seulement somme de connaissances. Elle est manière d'être, de vivre, de sentir. Elle est vivante et vécue évolutive mais enracinée dans le tréfonds de l'homme et du groupe, à la fois mémoire collective et aspiration collective. Comment la redécouvrir en se coupant de l'acquis du groupe au cours des siècles. Comment la redécouvrir en niant la richesse et l'apport de la civilisation locale ?

On a pris conscience du problème jusque dans les plus hautes sphères de l'Education Nationale. Le texte de la circulaire ministérielle du 17 février 1969 sur l'enseignement de la civilisation régionale est sans ambiguïté : dans toutes les matières les programmes doivent faire place à la civilisation régionale.

La mise en place immédiate de ces directives nouvelles posera probablement quelques problèmes. Comme l'an passé, enrichi de l'expérience d'une année, le Bleun-Brug propose aux éducateurs conscients de leur devoir de "développeurs", par le biais d'un concours de conception encore imparfaite, diverses pistes qui leur permettront d'aborder, dès cette année, les problèmes locaux et la civilisation régionale.

Nous ne doutons pas qu'il saisiront, entr'autres, cette occasion de formation culturelle et de participation au développement de la Bretagne et des Bretons.

LE BLEUN-BRUG.

CIRCULAIRE N° IV 69-90 du 17 Février 1969

(Pédagogie, Enseignements scolaires et Orientation : bureau ES 1)

Aux recteurs, aux Inspecteurs d'académie, aux Chefs d'établissements

Objet : ENSEIGNEMENT DES LANGUES ET CULTURES REGIONALES DANS LES
CLASSES DES PREMIER ET SECOND DEGRES.

La loi N° 51-46 du 11 janvier 1951 a prévu que l'enseignement des langues régionales, dans les académies où elles sont en usage, pourrait être assuré dans les établissements scolaires. Elles font partie en effet, ainsi que les civilisations dont elles sont l'expression, du patrimoine national et fournissent des éléments pédagogiques du plus grand intérêt. Elles peuvent et doivent permettre de fonder l'enseignement général, sur la connaissance du milieu naturel historique, géographique, culturel, de l'élève.

Aussi m'apparaît-il nécessaire d'une part de rappeler les dispositions de ladite loi quant à l'enseignement des langues régionales, d'autre part d'en préciser certaines modalités quant à l'enseignement des civilisations régionales.

ENSEIGNEMENT DES LANGUES REGIONALES

I Il est rappelé que dans les académies où les langues régionales sont en usage, leur enseignement est assuré à titre facultatif dans les établissements scolaires.

Dans les classes de l'enseignement élémentaire une heure d'activités dirigées peut, à la demande du maître, être consacrée à une initiation à la langue régionale.

Il convient de préciser que l'article 5 de la loi du 11 janvier 1951 prévoit, à l'intention des élèves-maîtres qui se destinent à enseigner dans une région où une telle langue a affirmé sa vitalité, l'organisation pendant la durée de leur formation professionnelle et dans toute la mesure du possible de cours et stages facultatifs dans les écoles normales.

Dans les classes de second degré, cet enseignement facultatif prend place dans le cadre des activités dirigées.

J'ajoute qu'aux termes de cette même loi, une épreuve facultative portant sur les langues régionales peut être subie par les candidats au baccalauréat dans les académies où il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent.

Les points excédant la note 10 sur 20 sont pris en compte pour l'attribution de mentions autres que la mention passable.

ENSEIGNEMENT DES CIVILISATIONS REGIONALES

Il est recommandé qu'à l'occasion de l'étude de certains programmes d'enseignement du premier comme du second degré, il soit réservé dans les académies où les langues régionales sont en usage une place à l'étude de la civilisation qui s'y rattache, selon les modalités suivantes :

ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE

a) Histoire

Dans les différents cours, les maîtres doivent faire appel le plus possible aux faits et documents d'histoire locale, afin de rendre leur enseignement plus concret, sur cette base, ils élargiront les perspectives d'explication non seulement vers l'histoire nationale, mais vers l'histoire régionale et, dans certaines zones, l'histoire inter-régionale.

b) Géographie régionale et locale

Les programmes et instructions en vigueur prescrivent cet enseignement.

c) Français

Parmi les textes lus et étudiés, on comprendra chaque année une dizaine de lectures ayant trait à la civilisation régionale ou extraites de traductions d'oeuvres en langue régionale ou en une langue faisant partie de l'ensemble culturel auquel la région (pour la Bretagne : les autres langues celtiques (gallois, cornique, irlandais, gaélique d'Ecosse), pour les Pays d'Oc : le catalan, et inversement, pour le Roussillon l'Occitan, pour le Pays Basque : le basque péninsulaire.)

d) Enseignement artistique

En chant, on fera une place au répertoire traditionnel en langue régionale. Des notions concernant la musique et la chanson populaire de la région seront données, illustrées d'enregistrement sur bandes magnétiques et, si possible, d'émission régionales radiophoniques.

En dessin, des enquêtes portant notamment sur l'ancien mobilier rural, sur les costumes traditionnels, sur les créations modernes des artistes et artisans d'art du pays, familiariseront les élèves avec les motifs décoratifs d'inspiration régionale. Des notions seront données, par la présentation de documents, par des projections, sur l'histoire de l'art dans la région.

ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE.

A) Premier cycle

Dans les classes de sixième, de cinquième, de quatrième et de troisième, le professeur d'histoire fera appel le plus possible, dans le cadre des découpages de programme aux faits locaux et régionaux, les élargissant vers les perspectives nationales et inter-régionales ; éventuellement, il pourra accorder une attention particulière aux grands moments de la vie régionale considérée en elle-même.

En classe de troisième, le professeur de géographie, dans le cadre du programme (la France métropolitaine), soulignera les diversités régionales de la vie française et pourra faire place à un exposé sur le région elle-même (conditions physiques, économiques et humaines lui donnant son visage.)

En classe de troisième, le professeur de français incorporera à l'anthologie des textes médiévaux prévus par le programme des textes de littérature

.../...

celtique ou occitane, ces littératures étant considérées, à l'étape médiévale, comme des sources de la littérature française. Pour l'occitanie, ces textes pourront être donnés dans l'original, assorti d'une traduction française.

Dans les régions où existe un substrat linguistique générateur de français régional, le même professeur pourra consacrer quelques leçons à des comparaisons entre le système linguistique autochtone et le français,

Dans le cadre des lectures dirigées prévues en classe de français, en sixième, cinquième, quatrième et troisième, le professeur fera connaître à ses élèves des textes se rapportant à la vie régionale, soit d'auteurs français soit traduits de la langue régionale.

B) Second cycle

Dans les trois classes du second cycle du second degré, des aperçus sur la littérature régionale pourront être donnés par le professeur de français en complément du programme, sans que ces aperçus donnent matière à exercices. A cet effet et à titre d'indications, une liste d'auteurs sera dressée par la commission académique.

Dans ces mêmes classes, le professeur d'histoire insistera sur les aspects régionaux des événements envisagés dans le programme, ou de la vie française dans le cadre de ce même programme. Une leçon pourra être consacrée à l'ensemble culturel dont fait partie la région (pays celtiques, pays basque, ensemble occitano-catalan.)

En première et en classe terminale, le professeur de géographie développera l'enseignement normalement donné en ce qui concerne la région où il enseigne. Une leçon pourra être consacrée à des notions géographiques sur les pays composant l'ensemble culturel dont fait partie la région.

Je vous serais obligé de bien vouloir attirer l'attention de MM. les Instituteurs et Professeurs intéressés sur les dispositions de la présente circulaire.

Bien entendu, il pourra être fait appel, pour cette initiation à la civilisation régionale, aux propositions de programmes et aux documents élaborés, ainsi qu'il est précisé dans la circulaire N° 66-361 du 24 octobre 1966 (Bulletin officiel N° 41 du 3 novembre 1966). par les soins des commissions académiques d'études régionales.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de la Pédagogie,
des Enseignements scolaires et de
L'Orientalion.

H. GAUTHIER.

CONCOURS CULTURELS DU BLEUN-BRUG

Modalités de participation

INSCRIPTIONS

- Individuels : 1 Fr.
- Groupes - moins de 10 : 5 Fr.
au delà de 10 : 10 Fr.

à verser soit : au CCP "Bleun-Brug" 1541-90 NANTES, avec la mention
Concours culturels
soit en numéraire au responsable des concours pour
votre secteur.

Pourquoi une inscription ?

- Pour que les jeunes se sentent davantage concernés.
- Pour contribuer modestement aux frais de publication
et d'expédition des textes.

JUGEMENT DES TRAVAUX

- 1 - Monographies et dessins : par un jury unique. Les travaux devront parvenir au secrétariat pour la première semaine de mai.
- 2 - Montages scéniques et montages audio-visuels : par un jury itinérant qui pourra se déplacer entre le 1er avril et le 31 mai.
- 3 - Autres sujets : participation à des éliminatoires de pays en mai, puis une finale en juin.

TEXTES

- Possibilité de recevoir sur demande des exemplaires supplémentaires des textes proposés. S'adresser au responsable des concours pour votre secteur.

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

- Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à :

SECRETARIAT BLEUN-BRUG - CONCOURS -
24 rue Marceau

BREST - 29 N

D E S S I N

P E I N T U R E

Classes de 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

ILLUSTRER UNE POCHETTE POUR UN DISQUE 45 TOURS DE CHANTS BRETONS

Evocation, figurative ou non figurative, en correspondance avec le thème d'un chant dont on indiquera le titre au verso (ref : Programme Dessins et Arts Plastiques classes de 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème})

- Format 18 x 18 - Ne pas intégrer de texte dans la composition.

Classes de Seconde, Première et Terminales :

PROJET D'AFFICHE POUR UN ENSEMBLE DE MANIFESTATIONS CULTURELLES,
ARTISTIQUES ET POPULAIRES BRETONNES

(Ref : Programme Dessins et Arts Plastiques classes de Sde 1^{ère} et Terminales)

- Format 65 x 50, marges comprises .

- N'intégrer que les mots BLEUN-BRUG dans la composition.

Classes ou groupes désirant réaliser un travail collectif :

LA DESTRUCTION DE LA VILLE D'IS

"Lassé des moeurs dissolues des habitants de la ville d'Is, Dieu la livra à la destruction.

En une nuit la cité superbe et opulente fût anéantie."

La légende peut être transposée dans le temps (ville ancienne, ville actuelle, anticipation) et dans les faits (destruction par le feu, la guerre.)

- Format : 120 x 80

N. B. : Chaque dessin doit comporter très lisiblement au verso l'identification de l'auteur : Nom, prénom âge, classe, Etablissement.

POUR LES 6°, 5°, 4°, 3°, 2°, 1°, TERMINALES ET MOUVEMENTS DE JEUNES

CONCOURS DE PHOTOS

DEUX SECTIONS :

- Diapositives couleurs
- photo noir et blanc

THEMES

2 CATEGORIES :

6°, 5°, 4°, 3°

2°, 1°, TERMINALES

- Paysages et monuments de Bretagne
- Eléments humains Vie quotidienne
 - Pardons et fêtes
 - Scènes de marché
 - Coiffes
- Recherches et effets spéciaux

DIAPOS

- Chaque concurrent ne pourra présenter que 4 diapos par thème
- Les diapos devront porter les références du concurrent sur leur carton
- Elles seront rendues à leur auteur après sélection.

PHOTOS

- Chaque concurrent ne peut présenter que 1 document par thème
- Les photos devront être réalisées au format 13 X 18

N. B. Un jury choisi parmi des photographes et des artistes procèdera au classement. La sélection se fera en fonction de la qualité de la prise de vue et de son originalité.

Pour Mouvements de jeunes (Maisons de jeunes Cercles Celtiques....
ou dans le cadre d'activités para-scolaires (GEES Clubs...)

ENQUÊTES ET RECHERCHES

THEME A LA DECOUVERTE DE LA BRETAGNE

Concrètement : On précisera le sujet choisi. Les résultats de l'enquête ou des recherches seront présentés, aux choix sous forme de :

Monographie
Album de photos
Montages audio-visuels ou sonores
Panneaux pour exposition.

Les travaux de groupe sont recommandés (on précisera les caractéristiques du groupe (nombre, âge moyen.)

Il sera tenu compte :

- de la valeur des documents recueillis ou réunis et de leur étude
- de la qualité artistique de la présentation.

Pistes de travail proposées (mais non imposées)

- Flashes sur une commune, un canton, un quartier,... (monographie)
- Quand parlent les pierres... (monuments, fontaines, calvaires...)
- Hommes et femmes de Bretagne (type d'hommes et de femmes, leur travail.)
- "Avenir d'un passé" (Tradition, progrès dans une commune, une région.)
- Maisons d'autrefois et d'aujourd'hui (étude de l'habitat.)
- A la découverte des villages (noms de fermes)
- La révolte des tracteurs (amalais paysan)
- Partir, c'est toujours mourir un peu (exode breton)
- Evolution du costume dans une région
- Légendes et contes du pays
- Industries d'une ville.
- Var ribl ar mor (paysage de mer)

On peut également s'inspirer des sujets proposés sous la rubrique "Histoire et Géographie". Voir d'autre part, fiche technique : Monographie Montage audio-visuels ou sonores.

P I C H E T E C H N I Q U E

Monographies, Montages audio-visuels ou sonore, Exposition, Photos

SUGGESTIONS:

Monographies : Peuvent être illustrées de photos, cartes postales, dessins, graphiques, tableaux statistiques, documents de presse, cartes...

Exposition : Concevoir un ensemble homogène et mobile. Priorité à l'illustration (voir ci-dessus). Textes ou commentaires concis.

Montage sonore : Peut être conçu sous forme d'interview, de reportage, d'exposé à une ou plusieurs voix, illustré de documents sonores adaptés au sujet, pris sur le vif si possible.

Montage audio-visuel : Recherche de photos présentant le caractère de documents humains, artistiques ou techniques : personnages, gros plans, scènes d'intérieur, en relation aussi étroite que possible avec le commentaire. Se méfier du style "carte postale en couleur" Illustration par le chant, musique, conversations ou documents pris sur le vif.

Il est très souhaitable qu'exposition et montage audio-visuels soient présentés au public local.

TECHNIQUE :

Photographie : Bibliographie :

- Travaux photographiques simplifiés par R Anréani
" Publications Photo Revue"
118 bis, rue D'Assas - Paris 6 ème

- Le laboratoire de photographie
"Kodak Pathé" Service promotion Audio-
Visuel
37 -39 avenue Montaigne - PARIS 8 ème

- Je Photographie (collection Marabout - Flash)

- Je photographie à l'intérieur (Marabout - Flash)

- Photographie "Le petit guide" par H ZUM ET
R BURNETT

- La photographie et le cinéma d'amateur (Larous se)

rem. : Cette liste est loin d'être exhaustive...
elle n'est pas sélective non plus...)

Etablissements ayant un Club-Photo : (et dont les membres se feront un plaisir d'initier de nouveaux amateurs ou s'associeront au travail de leurs camarades.

- St Louis, Chateaulin - La Croix Rouge, Brest - N. D. de Lourdes, Lesneven - Le likès, Quimper...

Montages audio-visuels : Bibliographie :

- Montage audio-visuel par Bernard Planque
Edition "Presses Iles de France"
12, rue de la chaise, PARIS 7^{ème}
- Le montage audio-visuel par Dobbelaere
"Loisir Club"
31 rue Fleurus - PARIS 6^{ème}
- Groupe ayant déjà réalisé des montages audio-visuels :
N. D. de Lourdes Lesneven.

UN PLAN POSSIBLE POUR UNE MONOGRAPHIE :

1 - Situation : données géographiques

position relative par rapport aux villes importantes
par rapport à la mer

Carte du canton

Géographie physique (relief, vallée, rivières, collines,)

Données historiques :

Histoire et préhistoire (court aperçu, documents arché-
ologiques)

Monuments, calvaires, chapelles, fontaines...

Toponymie des noms de personnes et de parcelles de terre.

2 - Les hommes :

Chiffres de l'I N S E E donnant la population de 5 ans
en 5 ans

Courbe correspondante

Courbe des mariages, décès, naissances

Exédent des naissances sur les décès

Analyse de cette évolution, causes, perspectives

Population actuelle, densité, répartition (bourgs, gros
villages, campagne)

Pyramide des âges

Immigration, émigration

Les étrangers

3 - Leur Travail et leurs relations :

Voies de communication

Rayonnement commercial, foires, marchés

Artisanat

Industrialisation

Agriculture

Tourisme

Autres professions

Monographie d'une ferme typique, d'un élevage, d'une
usine, industrie.

4 - Leurs problèmes :

Sociaux : Logement, confort, salaire et niveaux de vie
vie sociale, syndicalisme, chômage, alcoolisme, monde
scolaire, vieux, problèmes familiaux, santé.

Religieux : Pratique et vie religieuse, fêtes religieuses

Culturels : Langue, loisirs, légendes, traditions, contes
danses, chants, information, (presse, radio
télé.)

HISTOIRE DE BRETAGNE

GEOGRAPHIE

Il s'agit d'éveiller les jeunes à la réalité de l'histoire de la Bretagne, celle d'aujourd'hui comme celle d'hier.

Le concours sera l'occasion de donner aux jeunes matière à recherches personnelles (ou en groupe) au cours de l'année scolaire, en relation si possible avec les programmes.

Concrètement :

- Parmi les thèmes proposés on choisira un sujet que l'on présentera sous forme de : (au choix)

Monographies

Panneaux pour exposition (cartes, photos, dessins...)

Montage sonore ou audio-visuel.

- Les travaux de groupe sont recommandés à tous les niveaux.

Il sera tenu compte :

- de la valeur historique ou géographique du travail
- de la présentation, de l'illustration, de l'étude.

SUJETS PROPOSES

SIXIEME - CINQUIEME : Un monument de votre région : chateau, église...
description
retracer l'histoire de ce monument.

QUATRIEME - TROISIEME : 1° - Histoire de votre commune à une période de votre choix correspondant, si possible, à votre programme.

2° - Etudiez les variations de population de votre commune, durant une période que vous déterminerez. A partir de ces résultats, retracez brièvement l'histoire de la commune durant la période choisie.

A PARTIR DE LA SECONDE : 1° - Procédez à une enquête dans une entreprise de type industriel de votre région. A partir de ces résultats, essayez d'analyser les problèmes de l'industrialisation de la Bretagne.

.../...

